



## **Déclaration commune des organisations syndicales de La Poste Le 19 février 2014**

Les organisations syndicales de La Poste se sont réunies le 29 janvier à l'issue de la présentation par La Poste de son plan stratégique 2020 et du Pacte Social.

- Au prétexte de connaître des défis économiques importants pour les années à venir, la Direction Générale a annoncé une accélération des restructurations et des suppressions d'emplois. Pour le personnel, en matière d'emploi, ce projet se situe dans la lignée des plans stratégiques précédents. Pour les organisations syndicales, L'Etat, en tant qu'actionnaire principal, ne doit plus se dérober à ses responsabilités, et compenser à leur juste valeur les missions de service public (500 millions d'€).

- Force est de constater que malgré les discours qui se veulent rassurants, la réalité dans les services est toute autre. Pour preuve les actions qui se mènent localement pour s'opposer aux fermetures de services et aux suppressions d'emplois qui accompagnent les restructurations en cours. Souvent ces luttes menées dans l'unité la plus large permettent à la fois de maintenir les activités sur place et ainsi garantir un service public de proximité pour la population.

- Il est par ailleurs inacceptable que ces luttes entraînent une attitude revancharde de La Poste pouvant se traduire par de la répression syndicale. La réponse aux revendications, le dialogue et la négociation doivent prévaloir.

- Les premières mesures que la direction générale met en œuvre sur le Pacte Social se traduisent d'ores et déjà dans les négociations salariales qui se sont tenues le 5 février et qui ont amené toutes les organisations syndicales à quitter la séance.

- Concernant la fusion colis et courrier annoncée, les réorganisations à l'Enseigne et dans les Services Financiers et le programme de restructurations du groupe, les organisations syndicales considèrent qu'il s'agit de chantiers qui ne pourront se faire sans l'avis et l'intervention du personnel et de leurs organisations syndicales.

**La présentation en plusieurs étapes du plan stratégique, en mars et en juin, amène les organisations syndicales CFDT, CGT et SUD PTT de La Poste à proposer à l'ensemble des postières et postiers une nouvelle journée nationale d'action unitaire le 13 mars 2014 pour peser sur les négociations en cours et qu'enfin les attentes des personnels en terme de rémunérations, d'emploi, de conditions de travail et de service public soient prises en compte.**